L'ENQUÊTE ADMINISTRATIVE DANS LE CADRE DU HARCÈLEMENT

GERESO
FORMATION | CONSEIL | ÉDITION

1 jour

ATELIER D'EXPERTS : OUTILS, POSTURES ET SÉCURISATION JURIDIQUE

PROGRAMME DE LA FORMATION

Dans cet atelier d'experts, le formateur agit avant tout comme facilitateur et coordinateur des échanges. Il guide les participants dans une démarche de co-développement, en valorisant le partage d'expériences et l'analyse de situations concrètes. Chacun peut ainsi exposer ses problématiques, enrichies par les retours du groupe et l'expertise de l'animateur, pour construire des solutions directement transposables.

LA PORTÉE DE L'ENQUÊTE ADMINISTRATIVE

› Fondement juridique : fondement jurisprudentiel, exigences de l'enquête, obligation et responsabilité de l'employeur en matière de santé et sécurité
› Les procédures menées à l'appui d'une enquête
  – Le traitement des situations objets des signalements : harcèlement, discrimination, violences, ...
  – Les différents types de procédure : le non respect des obligations statutaires, les obligations pénales

Atelier d'analyse collective : identification de situations sensibles justifiant une enquête administrative, confrontation des expériences terrain pour distinguer les cas où l'enquête est un levier d'action pertinent

RECUEIL DES FAITS VS QUALIFICATION DES FAITS

› Les objectifs respectifs
  – la dynamique de recueil des faits : l'enquête administrative
  – la dynamique de qualification : la sanction, la protection ou la prévention
› La complémentarité des deux notions
  – la préqualification comme guide du recueil des faits / questions à cibler, précautions à prendre…
  – l'intérêt primordial du recueil des faits pour établir le faisceau

LE CHOIX DE MENER L'ENQUÊTE : QUAND LA LANCER ?

› Les différentes procédures susceptibles de conduire à enquête administrative : typologie, formes différenciées
› Le déclenchement de l'enquête : moment et durée, opportunité

Atelier d'aide à la décision : exploration d'outils concrets (arbres décisionnels, matrices de déclenchement, checklists) pour déterminer si et quand lancer une enquête administrative

LE RECUEIL DES FAITS

› La forme de l'enquête : le choix des témoins, la mise en place d'un questionnaire
› La garantie de protection : la protection contre les représailles, la confidentialité des témoignages
› L'obligation de témoigner : l'obligation de loyauté, la sanction pénale applicable
› La neutralité de l'enquête : le principe de neutralité comme premier impératif, la neutralité de l'enquêteur, le caractère uniforme de l'enquête à l'égard des témoins, les garanties liées à la neutralité de la procédure, l'objectivité des termes, les nouvelles informations livrées au cours de l'enquête
› La portée du droit de se taire : l'application du droit de se taire aux procédures, la notification préalable obligatoire à l'agent
› La forme des auditions : le lieu, le moment et la temporalité, le ton à adopter
› La forme du Procès-verbal : la vérification du PV, la nature juridique du PV

Atelier de conception de supports d'enquête : création en sous-groupes de questionnaires ou canevas d'audition adaptés à différents types de témoin

LES POSTURES DE L'ENQUÊTEUR

› Les postures selon le type d'évènements relaté : la neutralité, la gravité et la confidentialité
› Les postures selon la typologie des agents
  – à questionnaire identique, formulations adaptées
  – l'adaptation du comportement de l'enquêteur au profil du témoin
› Les techniques d'écoute : l'accompagnement à la parole, la technique de l'écoute active

Simulations immersives d'entretiens d'enquête : jeux de rôles entre participants pour incarner enquêteur et témoin, suivis d'un débrief collectif

POSITION ET DROIT DE L'AUTEUR PRÉSUMÉ DURANT L'ENQUÊTE

› Puis-je le suspendre ?
› Dois-je l'interroger ?
› Quid du rappel du droit de se taire ?

OBJECTIFS

Déterminer le cadre et les conditions pour conduire une enquête administrative en réponse à des signalements de harcèlement ou de violences, en respectant les règles juridiques et la typologie des procédures.
Mettre en oeuvre une méthodologie de recueil des faits fiable et juridiquement sécurisée.
Appliquer une méthodologie rigoureuse des procédures nécessitant enquête.
Adopter une posture d'enquêteur professionnelle et neutre.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

Un accompagnement par des experts de la fonction publique dans le domaine de la prévention des risques, de la santé et sécurité
Des outils immédiatement réutilisables : grille d'analyse, support d'entretiens ...

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Agents publics mandatés ou susceptibles de conduire une enquête administrative, responsables RH, membres d'instances internes de prévention

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Recueil de vos attentes depuis votre espace web 15 jours avant le début de la formation et auto-diagnosticque de vos compétences. Des méthodes pédagogiques variées pour s'adapter aux différents profils, définies avec l'objectif de vous impliquer dans vos apprentissages et d'ancrer les acquis par la pratique. Supports pédagogiques?: support d'animation, supports pédagogiques (fiches de synthèse, tableaux …) et autres ressources documentaires disponibles dans votre espace.

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
Évaluation à chaud et à froid

TARIFS

1 085 € HT - Réf : VDT-AEQA

Validité : 30 juin 2027

PROCHAINES SESSIONS

Paris Montparnasse :
le 28 septembre 2026
le 4 février 2027
le 11 mai 2027
le 21 septembre 2027

BULLETIN D'INSCRIPTION

GERESO SAS - 38 rue de la Teillaie
CS 81826 - 72018 LE MANS Cedex 2
Tél. 02 43 23 09 09 - Fax 02 43 23 77 07
formation@gereso.fr - www.gereso.com

Participant(e)

☐ Mme ☐ M. Nom .....

Prénom .....

Fonction .....

E-mail .....
(obligatoire pour accéder à vos documents personnalisés, avant et après votre formation)

Tél. (ligne directe) .....

Tél. mobile (pour infos de dernière minute) .....

Mesures compensatoires pour les personnes en situation d'handicap :

.....

Formation choisie

Titre .....

Référence .....

Dates .....

Lieu .....

Options proposées pour certaines formations :
- Accès e-ressources pendant un an (remise de 40% sur le prix public)
- Veille juridique pendant un an (remise de 70% sur le prix public)
- Expertise décisionnelle d'une heure (remise de 30% sur le prix public)

Merci de préciser votre choix :

☐ Accès e-ressources* ☐ Veille juridique* ☐ Expertise décisionnelle

Indiquez le tarif total (Formation + option(s) choisie(s)) .....

Entreprise / Établissement

Raison sociale .....

Adresse .....

Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

Téléphone ..... Fax .....

N°d'identification (TVA intracommunautaire) .....

Code APE / NAF ..... N° Siret |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Responsable de l'inscription

☐ Mme ☐ M. Nom ..... Prénom .....

Service/Fonction .....

Tél. (ligne directe) ..... E-mail .....

Facturation/Règlement

☐ **FACTURE À ADRESSER À L'ENTREPRISE / L'ÉTABLISSEMENT :**

À l'attention de ☐ Mme ☐ M.

Nom .....

Prénom .....

Service/Fonction .....

E-mail .....

Libellé de la facture .....

.....

Si la facture est à adresser à l'entreprise mais à une autre adresse ou un autre service, merci de préciser .....

.....

.....

.....

Un numéro de bon de commande interne à votre entreprise doit-il apparaître sur la facture ?

☐ OUI ☐ NON

Si OUI, numéro : .....

GERESO se réserve le droit de facturer une pénalité forfaitaire si le client n'a pas transmis son bon de commande avant le début de la formation

Prise en charge (si parcours certifiant) :

☐ CPF ☐ Entreprise ☐ OPCO

☐ **FACTURE À ADRESSER À L'OPCO :**

Nom de l'OPCO .....

Numéro de prise en charge .....

Adresse de votre OPCO .....

.....

Code postal |_|_|_|_|_|

Ville .....

Si GERESO n'a pas reçu l'accord de prise en charge de l'OPCO le dernier jour de la formation, le client sera facturé de l'intégralité du prix de la formation.

Fait à : Le :

Signature et cachet de l'Entreprise / l'Établissement, précédés de la mention « bon pour accord » :

La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente précisées sur *www.gereso.com/mentions-legales-et-cgv*

Les informations recueillies sur ce formulaire sont nécessaires au traitement de votre inscription et sont enregistrées dans un fichier informatisé par GERESO dans la finalité de traitement de votre demande. Conformément à la loi "informatique et libertés", vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier ou supprimer en vous adressant à : dpo@gereso.fr
** Les options "accès aux e-ressources pédagogiques" et "veille juridique", proposées en option en complément de la formation, sont renouvelables annuellement par tacite reconduction, sauf résiliation notifiée un mois avant la date d'échéance.*